



# COMMUNE DE BIGUGLIA

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRÉSENTS	VOTANTS
29	22	27

L'an deux mille vingt et un, le quinze février, à 18 heures 00, le conseil municipal de la commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

**Date de la convocation** : 05 février 2021

**Le quorum étant atteint, Marilyn MASSONI est désignée en qualité de secrétaire de séance.**

**Présents** : Jean-Charles GIABICONI - Noël TOMASI - Muriel BELTRAN - Frédéric RAO - Maria GAROBY - Patrick GIGON - Marjorie PINDUCCI - François LEONELLI - Marilyn MASSONI - Jean-Pierre VALDRIGHI - Patricia BENIGNI - Patrick EIDEL-GIUDICELLI - Paul POLI - Pascale GIORDANO - Jérôme CAPPELLARO - Antoine DEGERINE - Pascale TOTH - Jessica LOPES-BARROSO - François-Marie LUCCHETTI - Dominique BENIGNI - Ariane ALBERGHI - Claudia TORRE.

**Absents excusés** : Thérèse MACRI (a donné procuration à Marilyn MASSONI) - Marie-Noëlle SAROCCHI (a donné procuration à Patrick EIDEL-GIUDICELLI) - Mustapha RACHID (a donné procuration à Patrick GIGON) - Jacqueline RISTICONI (a donné procuration à Jean-Pierre VALDRIGHI) - Laetitia OLIVESI (a donné procuration à Marjorie PINDUCCI).

**Absents** : Georges RISTICONI - Christelle CRUCIANI.

**Délibération** : N° 14-15-02-21

**Objet : Demande de concours de la Collectivité de Corse pour le parcours patrimonial du projet du « Castellu ».**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite à la réception des services du Patrimoine de la Collectivité de Corse, lui et son équipe municipale ont pour projet de remettre en état le « Castellu » qui révèle un aspect historique pour la commune de Biguglia.

Monsieur Paul POLI, conseiller municipal et membre de la commission Culture et Patrimoine, explique à l'assemblée que le « Castellu » de Biguglia qui est recouvert de maquis dispose toujours de ses deux tours et de murs.

Le concours de la Collectivité de Corse permettrait de mener une étude historique, de procéder à sa restauration, de prendre des mesures, de le sécuriser, de le valoriser et de mettre en place un parcours patrimonial.

**CONSIDÉRANT** l'importance de porter à la connaissance de tous les habitants de la commune la présence d'éléments patrimoniaux, de sensibiliser à la préservation de ces éléments et de les mettre en valeur ;

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Paul POLI ;

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter les services de la Collectivité de Corse pour obtenir une aide à l'étude de programme de restauration, de mise en valeur et de sécurité du « Castellu ».

Accusé de réception en préfecture  
02B-212000376-20210217-14-15-02-21-DE  
Date de télétransmission : 17/02/2021  
Date de réception préfecture : 17/02/2021

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

**D'ACCEPTER** de solliciter les services de la Collectivité de Corse pour demander l'aide à l'étude de programme de restauration, de mise en valeur et de sécurité du « Castellu » ;

**D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents concernant ce projet ;

**DIT** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2021.

**DIT** que la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**VOTE A L'UNANIMITÉ.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire



Accusé de réception en préfecture  
02B-212000376-20210217-14-15-02-21-DE  
Date de télétransmission : 17/02/2021  
Date de réception préfecture : 17/02/2021